

qu'elle germe et fructifie par la prière de chaque jour et la fidélité à tous vos devoirs religieux ! Cette auréole d'innocence qui couronne votre front, que nul ne vous la ravisse ! Cette vertu, trop faible encore, bien qu'elle soit sincère, ne la livrez pas aux hasards des lectures ou des compagnies dangereuses.

Tels sont les vœux que nous formons pour vous au commencement des vacances. La traversée sera de deux mois environ, elle ne sera pas exempte de périls ; puissiez-vous revenir au port sans naufrage ! . . .

## L'ABEILLE.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

Québec, 23 Octobre 1851.

L'Abuille, comme vous voyez, lecteurs, est toujours scrupuleusement fidèle à la règle qu'elle s'est faite de prendre de très-longues vacances. Nous ignorons si c'est en vertu du principe : *“ la cunctum facit le dicitur ”* qu'elle s'est crue autorisée à commencer sa publication si tard cette année. Toutefois nous ne lui en demanderons pas raison : nous craignons de nous rendre coupable d'une indiscretion à laquelle elle n'aimerait pas répondre. Seulement nous l'avertirons qu'au lieu de la faveur dont elle jouissait, elle pourrait bien trouver de l'indifférence dans ses anciens amis, car s'il est vrai que de fréquents rapports alimentent et entretiennent l'amitié, il n'est pas moins certain qu'une trop longue absence est très propre à la refroidir.

Encore, si elle avait quelque riche cadeau à vous faire, elle espérerait vous désarmer et vous adoucir, mais qu'a-t-elle à vous présenter, pour prémices ? -- des nouvelles qui, pour la plupart, sont déjà vieilles d'un, deux, trois mois, et que, par conséquent vous connaissez aussi bien qu'elle.

Cependant nous ne croyons pas avoir agi tout-à-fait sans raisons, en vous donnant ces nouvelles. D'abord, c'est une bonne fortune, pour le rédacteur, qui pense qu'autant et mieux vaut bien copier que mal inventer ; cette raison, nous le présumons, serait fort peu goûtée si elle n'était appuyée d'une autre plus forte. Notre petit journal a l'insigne honneur (chose qui flatte agréablement son amour-propre) d'être conservé par un bon nombre de ses abonnés qui daignent même lui donner place dans leur bibliothèque : hé bien ! si nous ne resumons pas sur notre première feuille les événements qui se passent pendant les vacances, ce serait une lacune vraiment regrettable.

Nous envoyons le présent numéro de l'Abuille à tous nos anciens abonnés tout en priant ceux qui n'auraient pas dessein d'y souscrire cette année d'avoir la bonté de nous le renvoyer.

“ Le jour viendra ! ”

Depuis longtemps Québec désirait voir entrer dans ses murs, le siège du Gouvernement que sa position forte lui assurait sur toutes les autres villes du Canada. Aussi la cité de Champlain n'a-t-elle rien épargné pour faire des préparatifs qui fussent au niveau de l'honneur qu'elle allait recevoir ; et pour prouver au représentant de Sa Majesté le désir qu'elle avait de le posséder. Tout en cette ville a contribué à rendre la fête solennelle : les magasins, les ateliers, les écoles avaient été fermés ; il n'y a pas eu jusqu'au Séminaire qui n'ait accordé aux élèves un congé extraordinaire qui sera éternel dans nos souvenirs à cause de sa rareté.

Vers deux heures, des décharges d'artillerie annoncèrent que Son Excellence débarquait sur le quai de la Reine. Aussitôt, les sociétés de St. André, de St. Patrice, de St. George et de St. Jean-Baptiste commencèrent à descendre ainsi que les spectateurs qui encombraient les rues. Quant à nous, écoliers, nous étions rangés sur deux lignes de chaque côté de la rue, depuis l'archevêché jusqu'à l'hôtel St. George. La bande était placée sur une estrade que Mr. le Curé de Québec avait eu l'obligeance de laisser élever dans son jardin. Elle salua chacune des sociétés par des airs nationaux ; celles-ci y répondirent par des saluts.

Bientôt apparut le carrosse de Son Excellence traîné par quatre chevaux et entouré d'une foule compacte dont la joie devait être bien grande si elle répondait à ses bruyants hurras. La musique des écoliers entonna le *God save the Queen*. Le Gouverneur daigna faire arrêter sa voiture jusqu'à la fin de cet air puis il repartit aux acclamations de la foule, pour se rendre à l'hôtel d'Albion.

Les rues où il devait passer avaient été magnifiquement ornées de pavillons qui flottaient de toutes parts ; il y avait aussi un grand nombre d'arcs de triomphe sur lesquels étaient des devises qui toutes avaient rapport à l'arrivée de Son Excellence. Heureusement que le ciel qui avait été chargé de nuages une partie de la journée s'en dépoilla dans l'après-midi et permit à la foule de se rendre au feu d'artifice qui devait avoir lieu le soir. Il a bien réussi, dit-on, je n'en parle que par oui-dire ; car il ne nous fut pas donné d'y aller. Pour adoucir notre peine, nous dansâmes toute

la veillée.

PREMIER CONCILE PROVINCIAL DE QUÉBEC.

Mr. le Rédacteur.

Comme l'Abuille a déjà donné avant les vacances de longs détails sur le concile qui devait avoir lieu, je me contenterai de rapporter ici les principales circonstances de cette belle solennité.

La convocation de ce concile projetée depuis longtemps, fut un grand sujet de joie pour tous ceux qui s'intéressaient à l'avancement de la religion en Canada. Dix Evêques et plus de deux cents prêtres, accourant à la voix de leur supérieur ecclésiastique, étaient venus des différentes parties de la province pour être témoins des imposantes cérémonies dont l'Eglise environne tout ce qui tient au culte de Dieu. L'ouverture du concile eut lieu le 15 Août, jour de l'Assomption de la Ste. Vierge. Les fidèles se rendirent avec empressement à cette solennité. La messe fut chantée par Monseigneur l'Archevêque, et au moment du sermon, Mgr. de Charbonnel, évêque de Toronto, s'avança au milieu du chœur et adressa un discours éloquent à la foule qui remplissait l'église.

A la seconde session, le 21 août les propriétaires des bancs de l'église de Notre-Dame, ayant été priés de céder leur place aux Catholiques de langue Anglaise, ceux-ci purent assister aux imposantes cérémonies du Concile et entendre un magnifique sermon prêché par Mgr. Mulloch, évêque de Terre-neuve.

29 Août, jour fixé pour la clôture du concile le nombre des prêtres présents à cette session, la dernière et la plus solennelle, s'élevait à près de trois cents, l'affluence des fidèles était plus grande que les autres jours, la messe fut chantée par le métropolitain et le sermon prêché par Mgr. Bourget qui parla avec cette onction si touchante, qui lui est particulière. Après la publication des décrets du concile, le *Te Deum* fut entonné ; puis on procéda aux acclamations d'usage, savoir : à Notre Saint Père le Pape, au métropolitain de la province, aux Evêques du concile, à l'Assemblée à la patrie et à tous les peuples chrétiens, enfin à la province du Canada ; les acclamations terminées, on se sépara.

Il fut réglé qu'il se tiendrait désormais un concile provincial tous les trois ans. Mgr. Princeps député à Rome pour aller déposer aux pieds du St. Père les décrets du concile, s'est embarqué le 18 Octobre. Lorsqu'ils auront été sanctionnés, ils seront publiés dans toute la province et auront alors force de loi.